

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Tournée de confirmation. — IV L'importance du pape dans le monde. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Remèdes psychothérapeutiques à l'insomnie. — VII Le diocèse d'Edmonton. — VIII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: vêtue et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 11 avril

On annonce :

La nouvelle législation sur les mariages;

La solennité de l'Annonciation.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 11 avril

Messe du dimanche de QUASIMODO, double majeur (privil. contre tout office de 1e cl.); mém. de saint Léon; préf. pascale. — Aux vêpres (rite pascal); mém. de saint Léon.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 18 avril

On ne peut faire, en ce jour, aucune autre solennité que celle de l'Annonciation.

SOLENNITE DE L'ANNONCIATION

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Oka.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse de Mont-Laurier. — L'Annonciation.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 13 avril — Nazareth.
 Jeudi 15 " — Saint-Valentin.
 Samedi 17 " — Saint-Charles.

TOURNEE DE CONFIRMATION

DU jeudi, 8 avril, au dimanche, 2 mai, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire et administrateur du diocèse, et Nos Seigneurs Forbes, évêque de Joliette, Léonard, évêque de Rimouski, et Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, administreront le sacrement de la confirmation dans les diverses paroisses de la ville et de la banlieue de Montréal :

Avril—Jeudi,	8, à 10	h. a. m.,	Saint-Georges.
Vendredi,	9, à 10	h. a. m.,	Saint-Viateur et Sainte-Made-
Samedi,	10, à 9.30	h. a. m.,	Youville. [leine.
	à 10.30	h. a. m.,	Saint-Bernardin.
Dimanche,	11, à 2.30	h. p. m.,	Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
	à 4	h. p. m.,	Notre-Dame-de-la-Défense.
Lundi,	12, à 10	h. a. m.,	Sainte-Cécile.
	à 3	h. p. m.,	Saint-Stanislas.
Mardi,	13, à 10	h. a. m.,	Saint-Jean-de-la-Croix.
			Verdun.
	à 3	h. p. m.,	Notre-Dame-de-la-Paix.
Mercredi,	14, à 10	h. a. m.,	Saint-Louis-de-France.
			Saint-Thomas-d'Aquin.
	à 3	h. p. m.,	Saint-Zotique.
Jeudi,	15, à 10	h. a. m.,	Saint-Jacques.
			Sainte-Anne.
	à 3	h. p. m.,	Sainte-Agnès.
Vendredi,	16, à 10	h. a. m.,	Saint-Gabriel.
			Saint-Jean-Berchmans.
	à 3	h. p. m.,	Saint-Antoine.
			Bordeaux.
Samedi,	17, à 10	h. a. m.,	Lachine.
Dimanche,	18, à 3	h. p. m.,	Saint-Patrice.
			Saint-Jean-Baptiste.
			Villeray et Saint-Vincent-Fer-
	à 7.30	h. p. m.,	Saint-Michel. [rier.
Lundi,	19, à 10	h. a. m.,	Saint-Dominique.
			Notre-Dame.
			Saint-Etienne et Saint-Marc.
	à 3	h. p. m.,	Saint-Denis.
			Sainte-Brigide.
			Saint-Arsène.

Mardi,	20, à 10	h. a. m.,	Saint-Anselme.
			Maisonneuve. Parc-Terminal.
	à 3	h. p. m.,	Saint-Aloysius. Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Mercredi,	21, à 10	h. a. m.,	Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Saint-Irénée. Saint-Charles. L'Immaculée-Conception.
			à 3
Jeudi,	22, à 10	h. a. m.,	Saint-François-d'Assise. Tétreaultville. Saint-Victor. Saint-Herménégilde. Saint-Willibrord. Sainte-Elisabeth. Saint-Pierre.
			à 3
Vendredi,	23, à 10	h. a. m.,	Sacré-Coeur. Saint-Augustin. Sainte-Clotilde. Hochelaga.
			à 11
	à 3	h. p. m.,	Saint-Henri. Sainte-Hélène. Saint-Pierre-aux-Liens. Saint-François-Solano.
	à 4	h. p. m.,	T.-S.-Sacrement.
Samedi,	24, à 10	h. a. m.,	Saint-Vincent-de-Paul. Notre-Dame-des-Neiges. Saint-Eusèbe. Sainte-Cunégonde.
			à 11
Dimanche,	25, à 3	h. p. m.,	Saint-Pierre-Claver. Viauville.
			à 7.30
Mai — Dimanche,	2, à 3	h. p. m.,	Saint-Casimir.

L'IMPORTANCE DU PAPE DANS LE MONDE

LA *Croix* de Paris, livraison du 4 mars, publie quelques extraits d'une conférence faite au *Foyer*, à Paris, par Mgr Baudrillart, le distingué recteur de l'Institut catholique, où il est question de l'importance du pape dans le monde. Quelques journaux canadiens ont déjà reproduit ces notes. A cause de leur haute valeur, nous tenons quand même à les enregistrer dans nos pages.

“ Le monde nous donne l'exemple, a dit Mgr Baudrillart. Les neutres catholiques, pendant la guerre, étaient demeurés fidèles au pape. D'autres, avec nous, s'étaient tournés vers un homme qu'ils avaient prétendu opposer au représentant de Dieu sur la terre. Wilson était devenu le docteur et le pape. On lui avait conféré une autorité spirituelle devant laquelle on prétendait nous forcer à incliner notre jugement. Wilson *dixit*. Et cependant Wilson avait écrit que “ les peuples ne se battraient pas, s'ils ne croyaient, *chacun de leur côté*, soutenir quelque principe éternel du droit ”. Et il avait dit encore: “ Aucun homme n'est assez sage pour pouvoir prononcer un jugement; mais nous devons tenir nos esprits prêts à accepter la vérité quand elle surgira devant nous, quand elle nous sera révélée à l'*issue* de cette lutte titanique. ” Ah! si le pape se fût exprimé ainsi! Et cela n'a pas empêché de proclamer Wilson *le juste*, nous l'avons vu en pleine Sorbonne. Et aujourd'hui, Lénine l'appelle le plus grand hypocrite de l'histoire! Et les socialistes français, que ne disent-ils pas! Il a redescendu un à un tous les degrés.

“ Le pape les remonte. On va à l'institution solide et traditionnelle qui seule demeure la plus haute autorité morale de l'univers. Partout l'opinion, mieux éclairée, est revenue à

une j
irréd
XV
honn
victi
enga
de vi
plup
faire
que
paix
du p
“
Con
dité
Vou
de l
Jus
sior
n'a
étal
La
ma
ins
vre
tor
tio
eff
N'
M'
n'
P'

une plus saine appréciation des choses et, sauf des adversaires irréductibles, a fini par s'incliner devant l'attitude de Benoît XV vis-à-vis des belligérants, en même temps qu'elle rendait hommage à ses efforts persévérants pour adoucir le sort des victimes de la guerre. Peu à peu, ceux qui avaient été le plus engagés dans la guerre en venaient aux sentiments d'estime et de vénération dont les neutres ne s'étaient jamais départis. La plupart des gouvernements reconnaissaient la nécessité de faire appel à son concours. Devant les difficultés immenses que rencontrait et que rencontre encore le rétablissement de la paix, on comprenait mieux l'auguste et pacificatrice influence du père commun des fidèles.

“Ne croyez pas que je prenne mes désirs pour des réalités. Comparez le chiffre des représentations diplomatiques accréditées auprès du Saint-Siège avant la guerre et maintenant. Vous constaterez qu'il a presque doublé. Presque dès le début de la guerre, la protestante Angleterre, avait donné le signal, Jusqu'alors, tout en accréditant de temps en temps des missions officieuses temporaires, le gouvernement britannique n'avait jamais voulu, depuis la chute du pouvoir temporel, établir avec la papauté des relations diplomatiques officielles. La guerre finie, on se demandait ce qu'il allait faire. Il a maintenu son ambassadeur. Et tout porte à croire que cette institution sera désormais permanente. Les Etats-Unis, il est vrai, n'ont pas d'ambassadeur à Rome, mais ils ont à Washington un délégué apostolique qui ne laisse pas chômer les relations. Au besoin un délégué extraordinaire vient doubler son effort ou traiter quelque question particulièrement délicate. N'avons-nous pas vu le secrétaire des affaires extraordinaires, Mgr Ceretti, passer deux fois l'océan? M. Wilson lui-même n'a pas voulu venir en Europe sans rendre visite au Saint-Père. Nul n'ignore que cette visite a été empreinte d'une défé-

rence dont Benoît XV sans en être surpris s'est montré touché. Faut-il rappeler que le Portugal a renoué avec le Saint-Siège en 1918; que Mgr Ragonesi, nonce à Madrid, a négocié; que, depuis 1915, la Hollande, protestante en majorité, a accrédité un ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège après un vote des Etats généraux; que la plupart des nations de l'Amérique du sud, à commencer par le Brésil et la Colombie, ont saisi toutes les occasions d'envoyer au pape des missions d'hommage et de sympathie; que presque tous les Etats nouveaux, au fur et à mesure de leur naissance, sont entrés en relation avec lui—ici Mgr Baudrillart a cité la Serbie, la Croatie, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Finlande, l'Esthonie, l'Ukraine—; que même la Russie de Kerenski considère comme un devoir de se mettre en relation avec le Saint-Siège et, qu'en juillet 1917, un ministre plénipotentiaire a été nommé. Pour des Etats comme la Pologne, c'est une ancienne tradition. Mais pour des Etats nés d'hier? Quelle signification dans leur hommage?

“Ce n'est pas seulement l'Europe ou l'Amérique catholique, ce sont les nations lointaines de l'Afrique et de l'Asie qui tournent leurs regards vers la vieille métropole du catholicisme. Sait-on que le gouvernement du mikado, en 1917, envoyait une ambassade extraordinaire chargée de régler la question des missions catholiques? Quelques semaines plus tard, le pape envoyait à Tokio le premier délégué apostolique. Sans l'opposition de la France qui n'a pas souffert qu'on portât atteinte à son protectorat séculaire, la Chine aurait actuellement son ambassadeur auprès du pape.

“Malgré une opposition hypocrite, fondée sur ce que le Saint-Siège n'est pas un état, dans la récente session de la ligue des nations tenue à Bruxelles, un certain nombre de délégués de la ligue ont réclamé l'admission du pape, et ce

serait pour la faiblesse et le malheur de la ligue si l'ostracisme était maintenu.

“ Nous avons raison de dire dans le texte de notre pétition de 1917 : *Les souçignés, Français et Françaises de toutes opinions et de toutes conditions, émus à la pensée que la France est, dans les jours présents, le seul des pays catholiques qui n'ait pas de représentant auprès de la papauté. alors que les nations protestantes, schismatiques et musulmanes sont entrées en rapport avec elle, estiment qu'il est plus que jamais nécessaire que les relations diplomatiques soient reprises entre notre pays et le Saint-Siège et, au nom de la patrie comme de la religion, demandent aux pouvoirs publics de renouer les liens séculaires un instant rompus.*

“ Reste la France ! Pendant toute la guerre, rapports officiels, conversations de personnages plus ou moins autorisés, interviews remplies des assurances les plus bienveillantes ont été à l'ordre du jour. Tout cela a fait son temps. Le pape n'en veut plus, et il a raison. C'est ouvertement que la question doit être traitée et résolue. M. Millerand l'a reconnu. Des engagements ont été pris par le *bloc national*.

“ Ces derniers jours enfin a eu lieu l'échange de télégrammes entre le Saint-Père et M. Deschanel. *Nous ne doutons pas, dit le pape, que la divine Providence, ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, nous implorons les bénédictions divines sur vous, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France tout entière, que nous aimons tou-*

jours comme la fille aînée de l'Eglise. Et M. Deschanel d'assurer au pape le haut prix qu'il attache à ses vœux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques intimement liées à la cause de la justice. Chacune de ces paroles mérite d'être pesée et commentée. Elles n'ont pas manqué de l'être, notamment dans un article retentissant de l'*Echo* de Paris, qui amenait ce journal à déclarer en un langage auquel le pape n'a pas été habitué: "Benoît XV vient d'agir en grand politique, en grand diplomate, en grand pape!"

Dieu veuille qu'à leur tour nos gouvernants agissent en grands politiques, en grands diplomates et en grands Français! Il en est temps! La France ne peut rester plus longtemps absente de Rome, sans méconnaître ses intérêts les plus élémentaires et faire le jeu de ses ennemis. Le nouveau reich allemand s'est fait représenter au Vatican, comme l'ancien. La Bavière a renvoyé le même représentant qu'avant la guerre, le comte de Ritter. Ils ont repris toute leur action, et par Rome sur tout le monde catholique.

"Les dynasties ont beau s'érouler, celle des papes survit à tout! De siècle en siècle, les fils de toutes les révolutions viennent s'incliner devant le successeur de Pierre, comme le fit le plus grand de tous : Napoléon Bonaparte. Quelle institution que celle qui, après vingt siècles, dans un monde tant de fois bouleversé, garde une telle influence! Quelle absurdité de prétendre l'ignorer! Quelle trahison des intérêts de la patrie! Allons donc à Rome en dépit de la protestation des sectaires et ne tardons pas!

"Dans quelques semaines, trois grandes Françaises, personification de ce que le génie français a de meilleur, la charité à l'égard des hommes, le pur amour de Dieu, le patriotisme le plus noble et le plus humain, Louise de Marillac, Marguerite-

Ma
hor
pas
née
rec
ran
fill

La
du s

T

long

aux

aux

pou

qui

can

teur

pele

aux

C

gene

ques

form

pou

A

tion

pou

Maria et Jeanne d'Arc recevront à Saint-Pierre-de-Rome les honneurs suprêmes de la canonisation. Que ce jour-là ne soit pas vide la tribune de l'ambassadeur de France! Alors des années de douloureux malentendus seront effacées et Benoît XV recevra sa récompense de n'avoir jamais cessé, tout en demeurant le pape de tous, de se montrer le père très aimant de sa fille aînée ! ”

COURTES REPONSES

A DIVERSES CONSULTATIONS

NOUVELLE FORMULE POUR ROSARIER LES CHAPELETS

La nouvelle formule pour rosier les chapelets exige-t-elle l'usage du surplis, de l'étole et l'aspersion de l'eau bénite ?

Tous les curés et bien d'autres prêtres se sont servis de la longue formule que le *Rituale Romanum* donne comme propre aux dominicains, pour appliquer les indulgences du Rosaire aux chapelets qu'on leur présentait. Il fallait à cette fin, un pouvoir spécial obtenu du Père-Maitre général. Tous les curés qui ont dans leur paroisse une confrérie du Saint-Rosaire, canoniquement érigée, ont, de ce chef, les pouvoirs de directeurs de cette confrérie et, par suite, celui de rosier les chapelets et cela en faisant usage de cette longue formule propre aux dominicains.

Comme pour toute autre bénédiction ou application d'indulgence avec formule (à l'exception des indulgences apostoliques, de sainte Brigitte et des Croiziers qui n'exigent pas de formule propre), il fallait revêtir le surplis et l'étole, au moins pour la licéité, et asperger l'objet d'eau bénite.

A la fin de 1918, les dominicains obtinrent de la Congrégation des Rites l'approbation d'une formule plus courte qu'on pouvait, à discrétion, employer à la place de l'ancienne.

Les revues publièrent ce texte nouveau. Mais plusieurs ne donnèrent pas les détails qu'on désirait touchant le rite à employer. Fallait-il continuer à revêtir le surplis et l'étole ? L'aspersion était-elle encore de rigueur après la récitation de la formule ? On ne savait pas si la formule seule était changée, ou si les rites qui accompagnaient l'ancienne étaient aussi supprimés. Malheureusement la *Semaine religieuse* du 14 avril 1919, qui publia cette formule, ne donna aucun détail à ce sujet. Il n'y a que les abonnés au *Rosaire*, publié par les dominicains de Saint-Hyacinthe, qui eurent satisfaction, en lisant le numéro de juin 1919. Ils y trouvèrent, à la suite de la formule, cette phrase : *stola et aqua benedicta adhiberi possunt ad libitum*. Cette formule ne mentionne pas le surplis, parce qu'elle a été rédigée et approuvée pour les dominicains et que ces religieux n'en font pas usage pour les bénédictions. Le surplis aurait été mentionné si la formule avait été approuvée spécialement pour le clergé séculier. Mais on peut croire, puisque même le clergé séculier peut se servir de cette même formule, lorsqu'il a obtenu le pouvoir de rosarier les chapelets, que l'usage du surplis qui aurait été mentionné, aurait été indiqué comme facultatif, comme celui de l'étole, et, *a fortiori*, peut-on dire.

A l'avenir donc, pour rosarier les chapelets, avec le pouvoir obtenu des dominicains (non de l'évêque qui ne peut plus l'accorder), il suffira de réciter attentivement et pieusement la nouvelle formule devant les chapelets physiquement ou moralement présents. Cette concession permettra d'accomplir cette bénédiction plus facilement au presbytère même, ou ailleurs, en dehors de l'église ou de la sacristie, où l'occasion s'en présente.

J. S.

REMEDES PSYCHOTHERAPIQUES A L'INSOMNIE

MToulemonde propose, dans la *Revue de philosophie*, quelques remèdes psychothérapeutiques à l'insomnie. Il ne condamne pas absolument l'usage des drogues qui, dans certains cas, peuvent rendre d'utiles services, mais il signale leur danger et cite à ce propos les paroles du docteur Dubois: " Je n'ai pas assez confiance dans la solidité de l'écorce cérébrale pour recourir à ces stupéfiants. "

Parmi les remèdes qui ne sont pas d'ordre psychothérapeutique il en est un cependant qu'il croit devoir recommander. Il n'a rien de commun, d'ailleurs, avec les produits pharmaceutiques. Il s'agit des insomnies provoquées par des troubles de l'appareil digestif. Sans doute, c'est aux mauvaises digestions qu'il faut s'en prendre tout d'abord et c'est affaire du médecin. Toutefois, dans bien des cas, le remède suivant sera efficace: se lever, se promener quelque temps dans sa chambre sans se couvrir. Le froid gagne la peau et, par suite, chasse le sang dans les organes centraux, et notamment dans le tube digestif endormi qui se remet à fonctionner. On le réveillera encore plus efficacement en absorbant un verre d'eau froide. Le contact d'un corps glacé donne un coup de fouet à l'estomac; les mouvements péristaltiques reprennent dans tout l'intestin.

Mais, dans beaucoup de cas, l'insomnie est causée par un état de surexcitation nerveuse, même en l'absence de lourdeur d'estomac ou d'idée fixe. Cela arrive surtout à la suite de vives préoccupations.

C'est le cas de recourir à la psychothérapie, sans négliger bien entendu certaines dispositions essentielles: préparer un bon lit, éviter de se coucher avec le corps glacé ou avec la tête en ébullition, veiller à une bonne digestion.

Il est alors excellent de se préparer l'esprit au sommeil: ne

pas se coucher tout de suite après une discussion animée, après la réception d'une mauvaise nouvelle, après un travail intellectuel absorbant ou au sortir d'une réunion publique, d'une représentation théâtrale.

S'implanter des idées gaies et étrangères à nous, en lisant une histoire ou un conte intéressant. On reporte ainsi ses pensées sur les aventures d'un héros sympathique et on les éloigne de ses propres affaires et de ses soucis. Prolonger cette lecture jusqu'à oubli total des préoccupations qui vous torturaient.

Un obstacle assez fréquent au sommeil, c'est l'idée obsédante qu'on ne dormira pas de toute la nuit. Le meilleur remède est l'indifférence. Il faut se dire: " Je ne dors pas, qu'importe! On n'en meurt pas. Pendant la guerre, les soldats en ligne restaient souvent pendant plusieurs nuits sans dormir dans les périodes d'attaque, et pourtant ils n'en mouraient pas. "

Quand l'insomnie provient d'une idée fixe qui a tracassé pendant la journée et qui s'exaspère dans le silence de la nuit, il est bon d'allumer une bougie et de chasser les ténèbres quelque temps. Au besoin, prendre un livre captivant afin de donner un autre cours aux pensées. D'ordinaire, un quart d'heure ou une demi-heure de lecture intéressante suffisent.

Cause fréquente d'insomnie: l'afflux de sang au cerveau, ou mieux la stagnation du sang dans la tête. Recourir à la position horizontale de la tête, en ayant soin toutefois que le cou soit bien dégagé. Cette position est la plus propice à la bonne circulation du sang.

Une autre cause tout aussi fréquente: un bruit discontinu, comme le passage d'un tramway à heure fixe, des aboiements de chiens, etc. L'auteur de l'article propose un remède assez simple, trop simple peut-être: " N'y faites pas attention. On

n'entend bien que ce qu'on écoute comme on ne voit bien que ce qu'on regarde. " Heureusement qu'il sort aussitôt de la psychothérapie pour indiquer un moyen tout à fait inoffensif: introduire dans chaque tube auditif un tampon de ouate imprégné de vaseline. Ce sera sans doute plus efficace.

Enfin, il y a les moustiques. Pas de psychothérapie possible dans le cas, si ce n'est une résignation stoïque. Aussi, l'auteur de l'article croit-il utile d'indiquer les précautions à prendre. Il y a tout d'abord l'usage du moustiquaire, surtout du moustiquaire de tête. On peut aussi se frotter légèrement la figure, les cheveux et les mains avec de l'huile contenant 50% de pétrole. Il paraît que l'effet est prodigieux. La vaseline camphrée peut aussi rendre le même service. Enfin, l'auteur signale un moyen dont il a entendu parler, mais sans l'avoir expérimenté: le saindox dans lequel on a fait macérer des feuilles de laurier. Nous nous permettons de signaler à M. Toulemonde un autre remède plus simple et dont on dit beaucoup de bien: poser sur sa table de nuit une soucoupe contenant du vinaigre.

A cet article intéressant, il manque pourtant une chose très importante, puisqu'il s'agit de psychothérapie. On a oublié d'indiquer une cause très fréquente des insomnies: une mauvaise conscience, ou encore une conscience troublée. Le remède est connu: une bonne confession. Rien, d'ailleurs, ne favorise le sommeil comme la paix de l'âme. Et, parmi les dérivatifs qu'on peut employer dans les longues insomnies, la prière est certainement un des plus puissants. De même, parmi les objets agréables à offrir à l'imagination, il n'en est certainement pas de comparable à la pensée du ciel et du bonheur éternel.

LE DIOCESE D'EDMONTON

MGR LePailleur vient de rentrer d'un voyage dans l'ouest canadien, où il était allé représenter Mgr l'archevêque de Montréal aux funérailles du regretté Mgr Légal, archevêque d'Edmonton. La vacance de cet important siège archiepiscopal de l'Alberta met naturellement à l'ordre du jour tout ce qui se rapporte à la vie et à l'état de ce diocèse. Les renseignements que nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs les intéresseront sans aucun doute. Ils proviennent d'une source sûre. Ces statistiques sont relevées des rapports paroissiaux. Les prêtres en charge des paroisses et missions ont fait, cette année, ces rapports avec un soin particulier, chacun ayant dressé, pour sa paroisse ou sa mission, la liste des noms de toutes les familles, avec le nombre des membres de chaque famille, selon la nationalité.

La population catholique du diocèse, d'après ce relevé, est de 40,426 âmes, dont 19,510 de langue française et 30,216 d'autres langues (8,585 de langue anglaise; 4,145 de langue allemande; 4,110 de langue polonaise; 2,891 de langue indienne; 1,185 d'une autre langue). Tous ces fidèles sont répartis sur un vaste territoire, en 69 paroisses, missions ou postes, visités régulièrement, et un bon nombre de postes visités à des intervalles plus éloignés.

Le clergé compte 117 prêtres, dont 95 de langue française et 22 d'autres langues (6 anglais, 7 allemands, 2 polonais, 7 autres). Là-dessus, on compte 23 prêtres séculiers, dont 20 de langue française, 52 oblats, dont 38 de langue française, et puis des jésuites, des franciscains, etc.

Les étudiants ecclésiastiques, dans les séminaires ou les scolasticats, sont au nombre de 94, dont 46 de langue française.

Les diverses communautés religieuses (il y en a 12) comptent 424 membres, dont 356 de langue française.

de
J.
cha
ber
car
Ot
d'I
die
qu
tiq

SO

I
cér
Soc
Le
Pèr

I
Mil
Sai
Soc
gui
fiel
Jar
Ver
dité
dité
Ma
Ma
Ror
Béc

A la législature provinciale, il y a 5 députés catholiques, tous de langue française et du diocèse d'Edmonton. L'honorable J. Côté, secrétaire provincial, est le représentant reconnu à la chambre des catholiques de l'Alberta. Il n'y a, pour l'Alberta, qu'un seul sénateur, et c'est l'honorable A. Forget, canadien-français et catholique. A la chambre fédérale à Ottawa, l'honorable A. Mackie, député de l'une des divisions d'Edmonton, catholique, est né dans Québec d'une mère canadienne-française.

Ces quelques données établissent, croyons-nous, amplement, que l'influence catholique, en Alberta et à Edmonton, est pratiquement liée à l'influence française. E.-J. A.

SOEURS DE SAINTE-CROIX et des SEPT-DOULEURS

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le lundi, 1er mars, Mgr Richard, curé de Verdun, présidait à une cérémonie de vêtiture et de profession religieuse, dans la chapelle des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Ville Saint-Laurent. Le sermon de circonstance a été donné par le Père Dagnaud, des Pères Eudistes, prédicateur de la retraite.

Les postulantes dont les noms suivent ont pris le saint habit :
 Mlles Antoinette Levasseur, de New-Bedford, dite Soeur Marie-de-Sainte-Angèle-de-Foligno; Yvonne Lanseigne, de Manchester, dite Soeur Marie-de-Saint-Théohane; Clotilde Picotte, de Penetanguishene, dite Soeur Marie-de-Fourvières; Alma Choimière, de Springfield, dite Soeur Marie-de-Sainte-Ina; Marguerite Bélisle, de Saint-Janvier, dite Soeur Marie-de-Sainte-Corona; Jeanne Lauzier, de Verdun, dite Soeur Marie-du-Crucifix; Léa Forget, de Saint-Janvier, dite Soeur Marie-de-Saint-Isaïe; Blanche Lupien, de Manchester, dite Soeur Marie-de-Sainte-Claire-de-la-Croix; Gertrude Faucher, de Manchester, dite Soeur Marie-de-de-Sainte-Marthe-de-Béthanié; Marthe Paradis, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Pierre-de-Rome; Alice Héon, de Nashua, dite Soeur Marie-de-Sainte-Adélie; Béatrice Lussier, de Manchester, dite Soeur Marie-de-Saint-Amable;

Irène Picotte, de Penetanguishene, dite Soeur Marie-de-Bonsecours; Irène Clermont, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Théodule; Carmen Voisard, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Véronique-de-Milan; Yvonne Beauchamp, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Aldéric; Irène Ruel, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Esdras; Lillian Lécuyer, de Reenë, dite Soeur Marie-de-Sainte-Lucia; Marie-Elise Cayer, de Saint-Apollinaire, dite Soeur Marie-de-Sainte-Noémi; Albertine Leblanc, de Saint-Eustache, dite Soeur Marie-de-Sainte-Odilia; Rose-Anne Robert, de Sainte-Monique, dite Soeur Marie-de-Saint-Damien.

Les novices dont les noms suivent ont été admises à prononcer leurs vœux temporaires : Soeur Marie-de-Saint-Ovide-du-Portugal (Olida Lamontagne), de Rochester; Soeur Marie-de-Saint-Dominique-de-Silos (Zelpha Poisson), de Rochester; Soeur Marie-de-Sainte-Octavienné (Angéline Cousin), de Saint-Bonaventure; Soeur Marie-de-Sainte-Hélène-de-Troyes (Alexina Duchesneau), de Nashua; Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-du-Rosaire (Lorette Charbonneau), de Nominungue; Soeur Marie-de-Saint-François (martyr) (Marguerite Kulas), de Renfrew; Soeur Marie-de-Sainte-Isabelle-du-Sacré-Coeur (Jeanne Goyer), de Montréal; Soeur Marie-de-Sainte-Sébastienne (Marie-Rose Bélisle), de Saint-Janvier; Soeur Marie-de-Sainte-Eugénie (Reine Lavoie), de Saint-Martin; Soeur Marie-de-Sainte-Gemma (Eva Corbeil), de Saint-Jérôme; Soeur Marie-de-Sainte-Ida-de-la-Croix (Ida Gingras), de Rochester; Soeur Marie-de-Saint-Joseph-du-Sacré-Coeur (Alexina Rivest), de Saint-Liguori; Soeur Marie-de-Sainte-Emilienne (martyre) (Emilienne Galarneau), de Montréal; Soeur Marie-de-Saint-Joseph-de-Sicile (Gabrielle Dagenais), de Montréal; Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-d'Arc (Eveline Deguire), de Montréal; Soeur Marie-de-Sainte-Cécile (martyre), (Cécile Perreault), de Montcalm; Soeur Marie-de-Sainte-Angèle-de-Merici (Edna Gagné), de Rochester; Soeur Marie-de-Sainte-Gertrude-de-Flandre (Gertrude Lebleu), de Adams; Soeur Marie-de-Saint-Ferdinand (Yvonne Legault), de New Bedford; Soeur Marie-de-Saint-Laurent (Agnès Marlock), de Renfrew; Soeur Marie-de-Saint-Aurélien (Yvonne Thibault), de Essex Junction.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Soeur Marie-des-Saints-Anges (Alphana Saint-Hilaire), de Newmarket; Soeur Marie-de-la-Réparation (Maria Robitaille), de Saint-Laurent; Soeur Marie-de-Saint-Paul Aurélien (Irène Rémillard), de Montréal; Soeur Marie-de-Sainte-Anne-de-Jésus (Germaine Goyer), de Montréal; Soeur Marie-de-Sainte-Cécilia (Auréa Bellerose), de Suncook; Soeur Marie-de-Saint-Simon (martyr), (Clémentine Laplante), de Attleboro.